



QUEL AVENIR POUR LA DIRECTION DES RETRAITES ET DE LA SOLIDARITÉ?

« Le renforcement du rôle de tiers de confiance et le développement de nouveaux mandats constituent l'un des axes stratégiques majeurs de la Caisse des Dépôts. »

Ces mots, Pierre-René Lemas les a prononcés lors de ses derniers vœux aux Bordelais.

Aujourd'hui, et pour la première fois de son histoire, notre Direction se trouve menacée dans son activité par des attaques qui viennent de toutes parts :

le gouvernement qui décide, sans aucune consultation, de redistribuer des mandats qui nous sont confiés alors que leur gestion donne entière satisfaction ;

la Cour des Comptes qui recommande de créer un Établissement autonome, à effectif réduit, pour gérer la CNRACL et qui souhaite dans tous les cas une réduction de nos coûts de gestion de 15% !

Quel que soit le résultat des débats du parlement suite à nos actions de lobbying afin d'annuler le transfert du SASPA, du FCAT et du FCATA vers la MSA, il y aura un avant et un après. La Direction a toujours reconnu que nos coûts de gestion sont plus élevés que d'autres organismes mais que l'excellence de notre gestion nous garantit le maintien de nos mandats.

Ce n'est plus le cas ! Une logique uniquement budgétaire peut remettre en cause à tout moment notre activité.



L'avenir du bassin d'emploi bordelais ne peut plus se limiter à la gestion des retraites. L'UNSA a déjà interpellé la Direction de la Caisse des Dépôts sur la nécessité du partage de l'activité au sein de l'Établissement public. Nous ne pouvons qu'espérer que les derniers événements montreront à la Direction la justesse de notre demande !

POINT D'ACTUALITÉ SASPA/FCAT/FCATA

Le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) 2017 a été soumis à l'Assemblée Nationale.

Les amendements demandant l'annulation du transfert du SASPA n'ont pas été retenus. Seul celui repoussant le transfert « au plus tard au 1er janvier 2020 » a été adopté. Aucun amendement n'a été déposé pour le FCAT/FCATA.

Le texte est maintenant entre les mains des sénateurs. **L'intersyndicale (UNSA, CFTD, CGT, SNUP, CGC, FO) les a d'ores et déjà sollicités et nous continuons nos démarches auprès des députés qui étudieront le texte en deuxième lecture au mois de décembre.**

Vos contacts



Sylvie HYTHIER-BINACUA
5 4189



Valérie ANSO
5 3791



Christel GOSSELET
5 9063



Emilie COSTE-LOURET
5 3999



Isabelle ENDURAN
5 3790



Laurent LE BILLAN
5 3622



RÉGIME INDEMNITAIRE DES FONCTIONNAIRES

L'**UNSA** a organisé une heure mensuelle d'information (HMI) sur le régime indemnitaire des fonctionnaires avec une présentation des dispositifs PPCR et RIFSEEP (*). Plus de 50 participants ont assisté à cette réunion et ont pu échanger sur les impacts de ces réformes.

L'année 2017 verra ces 2 dispositifs entrer en vigueur en même temps. Il conviendra donc d'être très vigilant et de vérifier les informations qui vous seront communiquées par la Direction des Ressources humaines. **Par exemple, un changement de grade ou de corps, ou encore une mobilité au cours de l'année 2016, doivent vous faire bénéficier d'un ajustement de votre niveau de primes.**

N'hésitez pas à venir rencontrer vos représentants UNSA si vous avez des questions sur votre situation personnelle.

(*): Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations et Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel.

AMÉDÉE SAINT-GERMAIN

Une première rencontre entre les représentants du personnel et ceux des Ressources humaines de l'Établissement public (DRH EP) s'est tenue le 14 septembre.

Le moins que l'on puisse dire c'est que nous ne sommes pas d'accord sur l'impact que le déménagement aura sur les personnels bordelais.

D'après la DRH EP, ce déménagement ne sera aucunement préjudiciable et les accords actuels suffisent, il n'est donc pas nécessaire de négocier... Ce n'est pas l'avis de l'**UNSA** ! Si tous les personnels ne seront pas touchés de la même manière, pour un certain nombre d'entre eux il y aura un préjudice en terme de qualité de vie.

Nous n'en sommes qu'au début du projet et donc des négociations mais **nous sommes déterminés à défendre au mieux les intérêts de tous les personnels de l'Établissement en obtenant la mise en place de dispositifs individualisés à même de répondre aux besoins de chaque personne.**

Vous pouvez d'ores et déjà retrouver l'ensemble de nos revendications sur notre site internet **cdc.unsa.org**.



ADRIENNE ABIGAÏL GOMMES-CASSÉRÈS

Le 16 août 1941, Adrienne Gommès-Cassérès, auxiliaire mécanographe de la succursale bordelaise de la Caisse des Dépôts, est démise de ses fonctions car elle est juive... Quelques mois plus tard elle est raflée avec des milliers de nos compatriotes et internée au camp de Drancy. Le 20 janvier 1944, elle est déportée à bord du convoi n°66 à destination d'Auschwitz. Elle y succombera le 15 février.

En 2017, l'exposition « Lutétia 1945, le retour des déportés », qui a été présentée sur le site d'Austerlitz 1 du 4 au 21 octobre à la demande de l'**UNSA**, sera proposée aux personnels d'Angers et de Bordeaux.

A l'occasion de cette exposition l'**UNSA** souhaite lui rendre un dernier hommage, c'est pourquoi nous avons demandé à la Direction de donner son nom à une salle de réunion. Notre demande a été entendue et la Direction y a répondu favorablement.

L'**UNSA** tient à remercier le service des archives de la Caisse des Dépôts et Nicolas Hossard, historien, qui ont effectué les recherches permettant d'éclairer le destin d'Adrienne Abigaïl Gommès-Cassérès ainsi que Catherine Mayenobe et Anne-Sophie Grave qui ont soutenu notre initiative.

INTÉRESSEMENT 2017

Un des objectifs pour parvenir à 100% d'intéressement en 2017 est l'obtention du passeport numérique par 75% des personnels.

Au 1er novembre nous avons eu confirmation que le défi était relevé !

L'**UNSA** espère que la Direction atteindra elle aussi ses objectifs afin que les personnels bénéficient de l'intégralité de l'intéressement.

INTERVIEW



Frédéric PERRET

Frédéric, peux-tu décrire les raisons de ton adhésion à l'UNSA ?

Je suis un ancien militaire. Avant d'entrer à la Caisse des Dépôts, le monde du syndicalisme m'était totalement inconnu. De ce que j'en savais par les médias, je peux même dire que je lui étais hostile !

Puis j'ai rencontré des membres de l'**UNSA** qui m'ont séduit. Leur discours, tout empreint de nuances et d'ouverture d'esprit, m'a permis de regarder ce monde différemment. J'ai rencontré des personnes avec des convictions fortes mais qui recherchent inlassablement l'adhésion ; pour lesquelles la

négociation pour trouver un consensus l'emporte sur le blocage ; et si parfois il est utile de tenir ferme, alors elles savent faire aussi.

Ce que j'aime particulièrement : le pragmatisme avec lequel chaque cas ou situation est traité. Au final, chaque pas en avant vers plus de sécurité, plus d'égalité et de dialogue est une victoire concrète pour le bien-être au travail de chacun.

Les personnes que j'ai rencontrées sont passionnées. Cela se traduit par un travail méticuleux pour obtenir une parfaite connaissance des dossiers, ce qui permet d'être lanceur d'alerte et même force de proposition.

Enfin, le fait que l'**UNSA** soit apolitique est, pour moi, une condition sine qua non, particulièrement dans une institution publique.

Pourquoi as-tu souhaité t'impliquer, notamment au niveau du CHSCTLB ?

Je voulais participer à la vie collective. Adhérer à l'**UNSA** a été pour moi un des moyens mis à ma disposition pour réaliser ce souhait.

Comme je voulais être acteur, et pas seulement observateur, j'ai choisi de m'investir plus particulièrement dans le CHSCT au niveau local de Bordeaux. J'ai trouvé à la fois ma place et un équilibre : dans cette instance, j'œuvre, à mon modeste niveau, pour l'ensemble des collaborateurs de l'établissement. Parallèlement, je poursuis mon activité au sein du Centre de Compétence et Service Éditique.

De plus, j'apprécie la forte autonomie entre les élus UNSA dans les instances locales et ceux des instances nationales. Les choix et les actions engagés par les représentants UNSA du CHSCT de Bordeaux ne sont pas dictés par le Secrétaire général de l'organisation, ils s'inscrivent dans une ligne cohérente et logique mais pas idéologique.

Qu'as-tu pensé du Congrès du Puy du Fou ?

Je m'étais inscrit au Congrès de l'**UNSA** pour plusieurs raisons.

D'abord, je voulais rencontrer d'autres membres de l'**UNSA**, de tous niveaux et de tous horizons, afin d'échanger et de partager.

Ensuite, j'ai été très agréablement surpris de voir que les filiales du groupe participaient à ce Congrès. Cette ouverture m'a permis de me rendre compte que si certains problèmes sont spécifiques à tel Établissement ou filiale, la plupart sont communs.

Le caractère « fédérateur » justifie à lui seul ma satisfaction d'être présent à ce Congrès.

Enfin, je voulais « vivre » au rythme de l'**UNSA**. Je m'attendais à un équilibre fin entre des moments de travail et des moments plus détendus et ludiques. Je n'ai pas été déçu ! Le Congrès a dépassé largement mes espérances. Les organisateurs ont trouvé le dosage subtil qui rend chacun conscient des moments privilégiés qu'il vit.



DEUX FEMMES BORDELAISES À LA TÊTE DU COSOG !

Valérie ANSO, Présidente nationale et Émilie COSTE-LOURET, Présidente de la Commission locale de Bordeaux, briguent un nouveau mandat au sein des instances du Cosog.

Elles seront entourées d'une équipe renouvelée et rajeunie : 64 personnes issues des différents secteurs d'activité de la Caisse des Dépôts, de l'AGR et de la MPCDC, qui auront toutes à cœur d'améliorer et de développer **VOTRE COSOG**.

En votant massivement pour la liste conduite par Valérie ANSO, Présidente sortante du Cosog, vous renouvellerez votre confiance à l'**UNSA**.

Nous comptons sur vous lors du prochain scrutin car chaque voix compte.

ENSEMBLE, MAINTENONS LE COSOG POUR TOUS !

